

TRAITEMENT DES RÉPONSES AU QUESTIONNAIRE SUR L'INTRODUCTION D'UNE CONTRIBUTION À LA DISCIPLINE SPORTIVE SWIMMING

Welche Bedenken haben Sie bezüglich der Einführung der Sportbereichgebühr?

Quelles sont vos préoccupations concernant l'introduction de la contribution à la discipline sportive ?

Désignation et modèle de calcul

- Pourquoi la cotisation est-elle basée sur le nombre de membres plutôt que sur le nombre de licences, qui engendrent effectivement des coûts ?
- Un modèle basé sur les licences ne serait-il pas plus juste, car les clubs axés sur la performance en profiteraient davantage ?

Nous avons sciemment renoncé à un modèle basé sur les licences, car ce groupe de personnes est déjà le plus touché par les coûts du sport. Swiss Aquatics n'est pas seulement à la disposition des clubs orientés vers la performance, mais soutient et encourage la natation sportive dans toute son étendue, par exemple par la formation des entraîneurs et des juges, par des offres d'inclusion ainsi que par son engagement dans le domaine de l'éthique. C'est pourquoi le modèle a été développé sur la base d'une répartition solidaire des coûts entre tous les membres de la natation sportive.

Utilité et équité

- Quelle est la plus-value concrète apportée par la contribution au sport de masse, en particulier aux petits clubs non axés sur la compétition ?
- Ne profite-t-elle pas surtout au sport de haut niveau et aux clubs comptant de nombreux nageurs de compétition ?
- Qui supporte le risque de non-paiement des débiteurs - la fédération ou les clubs ?

L'objectif du domaine sportif de la natation est de mettre en œuvre la mission et la vision définies par l'ensemble de la fédération Swiss Aquatics. En tant que domaine sportif dans lequel une grande partie des athlètes licenciés sont des enfants et des jeunes, la mission de la natation consiste notamment à former les jeunes et à promouvoir la sécurité aquatique. En outre, il s'agit de constituer la base et les conditions nécessaires pour que les clubs membres puissent créer des offres pour leurs membres. En outre, l'accès du grand public à la natation et à l'engagement sportif tout au long de la vie doit être garanti. Les projets initiés dans le domaine de l'inclusion doivent également être poursuivis et mis en œuvre afin de rendre la natation accessible à tous. Ainsi, le champ d'activité de la fédération ne comprend pas seulement le sport de compétition, mais contribue également de diverses manières au sport de masse et au sport santé.

La cotisation du domaine sportif est facturée par Swimming à l'association en même temps que la cotisation de membre de la fédération. Le mode de refacturation interne de la somme totale est du ressort du club.

Long terme et durabilité

- La contribution est-elle une source de financement durable ou simplement un moyen à court terme qui masque les véritables problèmes (manque de sponsoring, ressources limitées) ?
- D'autres contributions suivront-elles si les ressources sont à nouveau insuffisantes ?
- Les fonds supplémentaires seront-ils réellement investis dans les problèmes les plus urgents - plus de temps dans l'eau et des entraîneurs disponibles - ou en premier lieu dans les compétitions (p. ex. livestreams, projets d'infrastructure, organisation de CS) ?

Afin d'être plus flexible financièrement pour l'avenir et d'exploiter nos propres sources de financement, la contribution doit notamment renforcer l'autofinancement et permettre de constituer des réserves.

Nous sommes conscients qu'un investissement propre ciblé est d'abord nécessaire pour créer une base solide et un point de départ attrayant. La Kids Liga, le programme national de compétition placé sous la responsabilité principale de la fédération, en est un exemple. Dans ce domaine, des mesures simples peuvent déjà revaloriser l'image des piscines, attirer davantage l'attention sur le sport et convaincre les parents de ces catégories d'âge que leurs enfants sont entre de bonnes mains dans la natation et dans leur club respectif. Même de petites adaptations peuvent faire une grande différence. Il est possible d'intégrer aussi bien les logos de la Kids League que ceux de l'association sportive, tout en laissant suffisamment de place pour les logos des sponsors.

Un élément central dans le cadre des 400 000 CHF est en outre la constitution ciblée de réserves propres. Cela permettra à Swiss Aquatics d'agir à l'avenir - si des difficultés financières devaient à nouveau survenir dans quelques années - de manière nettement plus stable et plus opérationnelle. La constitution de ces réserves est donc un objectif clairement défini qui doit être atteint avec l'introduction de la contribution du domaine sportif.

Conséquences pour les clubs

- La contribution risque-t-elle d'entraîner le départ ou la scission de petits clubs ?
- Y a-t-il un risque de perte de membres - en particulier dans le sport de masse, sensible aux coûts ?
- Comment communiquer sur la redevance alors que les clubs ont déjà dû se battre pour faire accepter les cotisations ?

Nous sommes convaincus que chaque club qui est membre de la fédération en profite également. Que ce soit par la formation des entraîneurs, par le soutien de notre administration, pour les questions d'éthique, par la gestion des clubs ou par de nombreux autres services.

Il existe de nombreux domaines dans lesquels les clubs bénéficient du travail de la fédération, tant directement qu'en arrière-plan. Il serait d'autant plus regrettable que l'introduction d'une contribution sur le domaine sportif, qui sert à développer la natation dans tous les domaines, conduise les clubs à envisager de quitter la fédération.

Politique de la fédération et prise de décision

- Pourquoi les clubs sont-ils trop peu impliqués dans le processus décisionnel ?
- Pourquoi la fédération s'en tient-elle à une seule solution au lieu d'examiner sérieusement des alternatives (par exemple, collecte de fonds basée sur des événements, modèles de sponsoring, financement par les frais d'inscription aux grandes compétitions) ?
- Comment la fédération réagit-elle aux débats émotionnels au sein des clubs et au scepticisme manifeste à l'égard de la démarche ?

Les propositions de la direction des sports sont toujours élaborées avec le plus grand soin et en ayant conscience de sa responsabilité vis-à-vis de la natation. Notre première préoccupation est d'agir dans le sens du bien-être et du développement durable de notre sport. Nous sommes convaincus que la présente proposition d'élection est à la fois nécessaire et la meilleure solution possible pour atteindre l'objectif visé. Si tel n'était pas le cas, nous ne présenterions pas cette proposition et ne convoquerions pas non plus une assemblée sportive extraordinaire.

Nous prenons très au sérieux les préoccupations et les réactions de l'association et souhaitons donc présenter notre proposition le plus clairement possible. Il est important pour nous de montrer quels aspects et conditions ont été pris en compte dans notre proposition et pourquoi, malgré tous les retours, nous sommes convaincus que notre proposition offre la solution la plus durable et la meilleure à long terme.

Welche Fragen hat Swiss Aquatics bislang unbeantwortet gelassen?

À quelles questions Swiss Aquatics n'a-t-elle pas encore répondu ?

Communication et implication

- De nombreux clubs estiment que la communication est unilatérale : les propositions et les alternatives (sponsoring, écoles de natation, économies, financement par les frais d'inscription) n'ont guère été examinées.

Toutes les possibilités et propositions alternatives ont été soigneusement examinées et calculées. La variante en collaboration avec les écoles de natation a en outre été abordée plus en détail dans le cadre de la séance de questions-réponses lors de la réunion d'information.

Depuis 2015, les économies ont été successivement portées au maximum et ne peuvent pas être augmentées davantage sans renoncer à des mesures fondamentales. Un système de financement alternatif pour remplacer les droits d'inscription a également été élaboré et examiné, mais il s'est avéré insuffisant pour générer les fonds nécessaires. Même une combinaison des différentes propositions n'aurait pas permis de garantir les ressources financières nécessaires.

C'est pourquoi nous avons précisé dans notre proposition que les clubs peuvent décider eux-mêmes de la répartition des montants facturés. Cela leur donne la possibilité, si nécessaire, d'impliquer des écoles de natation ou leurs propres sponsors dans le financement.

Il faut le dire clairement : Actuellement, Swiss Aquatics ne dispose pas de sponsor classique et la recherche s'avère difficile. Nos meilleurs athlètes se présentent de plus en plus avec leurs propres sponsors. Cela nous soulage certes indirectement, car ils ont besoin de moins de moyens de la

fédération, mais pour la fédération elle-même, l'acquisition de sponsors est nettement plus exigeante. En tant qu'association nationale, nous manquons de visibilité dans les médias. Nous ne pouvons guère présenter de logos et, à l'exception des championnats du monde ou des Jeux olympiques, nous ne sommes guère représentés à la télévision, ce qui nous prive pratiquement d'une plate-forme publicitaire attrayante.

Par le biais du programme Swiss Aquatics Friends, nous avons tenté d'attirer de grandes entreprises comme Migros ou Sunrise. Celles-ci ont certes proposé des réductions, mais ont exigé l'accès aux données des membres, ce que les clubs et les membres ont majoritairement refusé. Par la suite, l'effet escompté n'a pas eu lieu et les entreprises partenaires se sont retirées. Le programme a donc été abandonné.

Le sponsoring est toujours lié à une contrepartie. Les entreprises attendent des espaces publicitaires, de la visibilité ou l'accès à des groupes cibles. Comme nous ne pouvons offrir que des possibilités limitées dans ce domaine, la recherche de sponsors reste un défi particulier. Si aucune source de revenus supplémentaire ne devait être trouvée, il faudrait envisager à long terme des mesures classiques telles que l'augmentation des droits de licence, des droits d'inscription ou des franchises. Celles-ci ne pourraient toutefois couvrir que partiellement les moyens nécessaires et contribueraient tout au plus à repousser dans le temps ou à atténuer les réductions de prestations.

Au vu des mesures d'optimisation déjà largement mises en œuvre, il apparaît clairement qu'il n'existe guère de potentiel supplémentaire. Il serait tout au plus possible d'augmenter les quotes-parts et autres frais. Dans le cas contraire, il ne resterait plus qu'à réduire ou à supprimer des prestations, des mesures et des offres.

Toutes les mesures mises en œuvre depuis 2015 pour optimiser la situation budgétaire complètent notre principe d'utilisation économe et responsable des ressources disponibles. Vous trouverez un aperçu détaillé de ces mesures dans le Q&R.

Gestion des ressources et des structures

- Le fait que de nombreux collaborateurs de Swiss Aquatics soient rémunérés lors des compétitions est perçu de manière critique ; leur rôle et leur nécessité devraient être mieux expliqués.
- Le travail de lobbying pour les problèmes centraux du sport (p. ex. capacités des piscines couvertes, manque d'entraîneurs) est trop limité, bien qu'il soit plus essentiel pour les clubs que les livestreams ou les projets d'infrastructure.

Selon la taille de la manifestation, des juges sont nommés comme collaborateurs lors d'un championnat suisse. Le logement et les repas (à l'exception du déjeuner) sont pris en charge. En outre, un ou deux collaborateurs du secrétariat assistent l'organisateur sur place. Comme la fédération, en tant qu'organisatrice des championnats suisses, participe également elle-même à l'organisation, ces collaborateurs assument certaines tâches et responsabilités sur place.

Nous aimerais, en tant que Swimming et en collaboration avec l'ensemble de la fédération, soutenir les clubs sur place en leur fournissant des capacités de piscine couverte ou dans le domaine de la formation des entraîneurs.

Cependant, comme aucune demande concrète n'est parvenue à la fédération jusqu'à présent, aucun service ne peut être fourni pour le moment.

Dans les semaines à venir, la fédération enverra un sondage à tous les clubs. Les membres auront la possibilité d'indiquer des thèmes et des besoins de soutien individuels.

Les clubs seront priés de faire part de leurs préoccupations à la fédération afin de pouvoir rechercher ensemble des solutions appropriées.

Alternatives financières et potentiel d'économie

- De nombreuses associations se demandent pourquoi les moyens escomptés avec la cotisation de membre de 35 CHF n'ont pas suffi et craignent que cette erreur d'appréciation ne se reproduise.
- Existe-t-il des déclarations claires sur les conséquences des réductions J+S (non appliquées) sur la planification financière ?

En ce qui concerne l'ancienne cotisation de l'association, des incertitudes quant au nombre de membres ont fait que les sommes initialement prévues n'ont pas été perçues. Avec l'introduction de la cotisation de membre, tous les clubs ont désormais indiqué le nombre de leurs membres dans tous les domaines. Il a donc été possible d'en déduire un nombre de membres réaliste pour la discipline sportive, qui correspond à la situation réelle. Une nouvelle erreur d'estimation est donc exclue.

L'augmentation prévue des fonds J+S en Suisse signifie que les moyens financiers alloués au programme Jeunesse+Sport (J+S) seront augmentés afin de répondre à l'augmentation du nombre de participants. Cela devrait éviter de devoir réduire les subventions pour les cours et les camps. Tous les participants ne profitent toutefois pas de la même manière de cette augmentation : les fonds supplémentaires sont directement versés aux clubs et aux organisations qui organisent des activités J+S, tandis que les fédérations sportives nationales, qui ont conclu des contrats de prestations avec l'Office fédéral du sport (OFSPO), ne bénéficient pas directement de cette augmentation.

Dans ce contexte, il convient de souligner en particulier que, d'une part, la contribution de base de la PR a déjà été réduite l'année dernière et que, d'autre part, d'autres programmes d'encouragement du système sportif suisse seront également touchés dans le cadre des mesures d'économie mentionnées, pour un montant total d'environ 17 millions de CHF. Ces mesures d'économie sont déjà en cours de réalisation et ne doivent pas être mélangées avec l'augmentation des fonds J+S.

Questions concrètes en suspens :

- Existe-t-il un document officiel/Q&A sur les exceptions (p. ex. aquagym, aquafit) ?
Les exceptions sont traitées de la même manière que pour la cotisation de membre de la fédération. Par conséquent, les règles déjà existantes s'appliqueraient également à la cotisation du domaine sportif.
- Pourquoi la solution proposée par RSR/Alexis Manaigo n'a-t-elle pas été présentée ?
La proposition d'Alexis Manaigo est très appréciée de notre côté. Toutefois, nous ne pouvons pas présenter sa proposition de solution de manière indépendante, car nous ne pouvons pas défendre les deux propositions en même temps. Nous sommes toutefois en contact avec Alexis et lui avons offert la possibilité de soutenir et de diffuser sa proposition.

Montant et introduction de la contribution

- Introduction progressive : proposition d'augmenter la contribution sur plusieurs années afin d'améliorer l'acceptation et la prévisibilité.
- Moment : l'introduction est jugée inopportune, car une contribution supplémentaire (fédération faîtière) a déjà été introduite il y a quelques années.

Toutes les informations concernant l'introduction progressive ont été résumées dans le Q&A des réunions d'information.

Nous sommes conscients qu'il n'est pas facile d'introduire rapidement une contribution sur le domaine sportif en plus de la cotisation de la fédération. Néanmoins, la situation financière actuelle ne permet aucun retard : en raison de la pandémie et des défis politiques mondiaux, nos réserves sont entièrement épuisées et des mesures d'économie supplémentaires ne peuvent pas être mises en œuvre plus avant.

Transparence et confiance

- Exiger la publication complète des budgets, des bilans et des chiffres.
- Communication claire sur l'utilisation des fonds.

Tous les détails du budget de l'association peuvent être consultés dans le rapport annuel. Les détails de la répartition des fonds de la contribution du domaine sportif sont expliqués plus en détail dans le polycopié.

Organisation et mise en œuvre

- Peu de travail administratif pour les clubs (par exemple, perception directe par Swiss Aquatics au lieu de passer par les clubs).

La perception de la contribution se fait directement en même temps que la cotisation de membre de la fédération. Cette voie a été choisie car les clubs ne souhaitaient pas mettre à disposition de la fédération les données de contact de leurs membres pour des raisons de protection des données. Le mode de décompte de la contribution d'adhésion ainsi que de la contribution du domaine sportif est laissé à l'appréciation du club, afin de permettre à chaque club de le gérer de manière autonome.